



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 107025

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les critères d'éligibilité aux logements sociaux. Alors que le marché de l'immobilier ne cesse de flamber, que le pouvoir d'achat des Français stagne et que la petite classe moyenne s'accroît, que de plus en plus de concitoyens vivent dans une grande précarité, le besoin de logement social n'a jamais été aussi fort. Néanmoins, force est de constater que le nombre de logements sociaux mis à disposition n'est pas suffisant, et les listes d'attente sont interminables. Pour exemple, à Paris il faut attendre en moyenne huit années pour se voir attribuer un appartement. À cette attente s'ajoute la méconnaissance des critères d'éligibilité, et plus particulièrement les plafonds de ressources, pour les différentes catégories de logements : HLM, PLI, PLAI, PLUS, accession à la propriété. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour améliorer la communication des critères d'éligibilité à l'accession de logements sociaux, et notamment les plafonds de ressources.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107025

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10754